

Anne SCHMITT (\*)

## LA SIGILLÉE CLAIRE B : PROBLÈMES D'ORIGINE

Les précédentes études sur la sigillée claire B réalisées au Laboratoire de Céramologie de Lyon avaient permis de mettre en évidence trois grands groupes de composition correspondant à des ateliers dont la localisation restait inconnue (1). Le problème de l'origine de la sigillée claire B restait donc posé. En attendant d'être en mesure de traiter la question dans son ensemble, il semblait du moins utile de développer les raisons qui avaient permis d'affirmer que les grands centres de production ne se situaient ni à Lyon ni à Vienne. De plus, depuis le congrès d'Orange, l'analyse d'exemplaires provenant des deux ateliers récemment découverts à Saint-Peray (Ardèche) (2) et à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard) (3) a apporté des éléments nouveaux extrêmement intéressants.

### L'hypothèse lyonnaise ou viennoise

De nombreux exemplaires de sigillées claires B provenant de divers sites de consommation de la vallée du Rhône ont été comparés aux productions des ateliers de sigillées de La Murette et de Loyasse à Lyon et de l'atelier d'imitations de sigillée de Saint-Romain-en-Gal (4). Les analyses ont été faites par fluorescence X et la classification par analyse de grappes, en affinité moyenne non pondérée, sur variables centrées réduites relatives aux 8 constituants chimiques suivants : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si et Ti.

Le dendrogramme obtenu (Fig. 1) permet de visualiser les ressemblances de composition existantes. Deux ensembles s'individualisent très nettement : dans l'un se rassemblent les sigillées de Lyon et les imitations de sigillées de Saint-Romain-en-Gal, dans l'autre la plupart des exemplaires de sigillées claires B (cet ensemble se subdivisant lui-même en deux groupes) (5).

Seuls deux exemplaires de Saint-Romain-en-Gal se trouvent mêlés aux sigillées claires B, mais en position très marginale entre les deux groupes.

Les compositions des céramiques de Lyon-Vienne et celles des sigillées claires B sont très différentes comme en témoigne la hauteur à laquelle se rattachent ces deux groupes. Cela permet d'écarter l'hypothèse d'une origine lyonnaise ou viennoise des groupes de sigillées claires B. Cependant, plusieurs moules de médaillons d'applique ont été découverts dans la région viennoise. Deux exemplaires provenant de Sainte-Colombe ont été analysés. Or, ils se classent avec deux autres exemplaires de sigillée claire B parmi les références lyonnaises et viennoises. On peut donc supposer l'existence d'un atelier certainement de faible importance dans la région viennoise.

### Les données pétrographiques

L'étude pétrographique de quelques exemplaires de sigillées claires B appartenant à chacun des groupes a permis de déterminer la nature des inclusions présentes dans la pâte. On y trouve des grains de quartz, feldspaths et micas de

granulométrie fine. Cette association minéralogique est extrêmement banale et ne permet ni de caractériser les différents groupes de production de la claire B, ni de proposer une aire géographique de provenance.

### Les nouveaux ateliers

La découverte récente de deux ateliers ayant produit de la sigillée claire B à Saint-Peray (Ardèche) et à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard) a permis de réaliser une nouvelle série d'analyses portant cette fois sur 20 éléments chimiques. Mais seuls quelques exemplaires provenant de sites de consommation ont été réanalysés selon le même procédé. La classification a été réalisée par analyse de grappes en

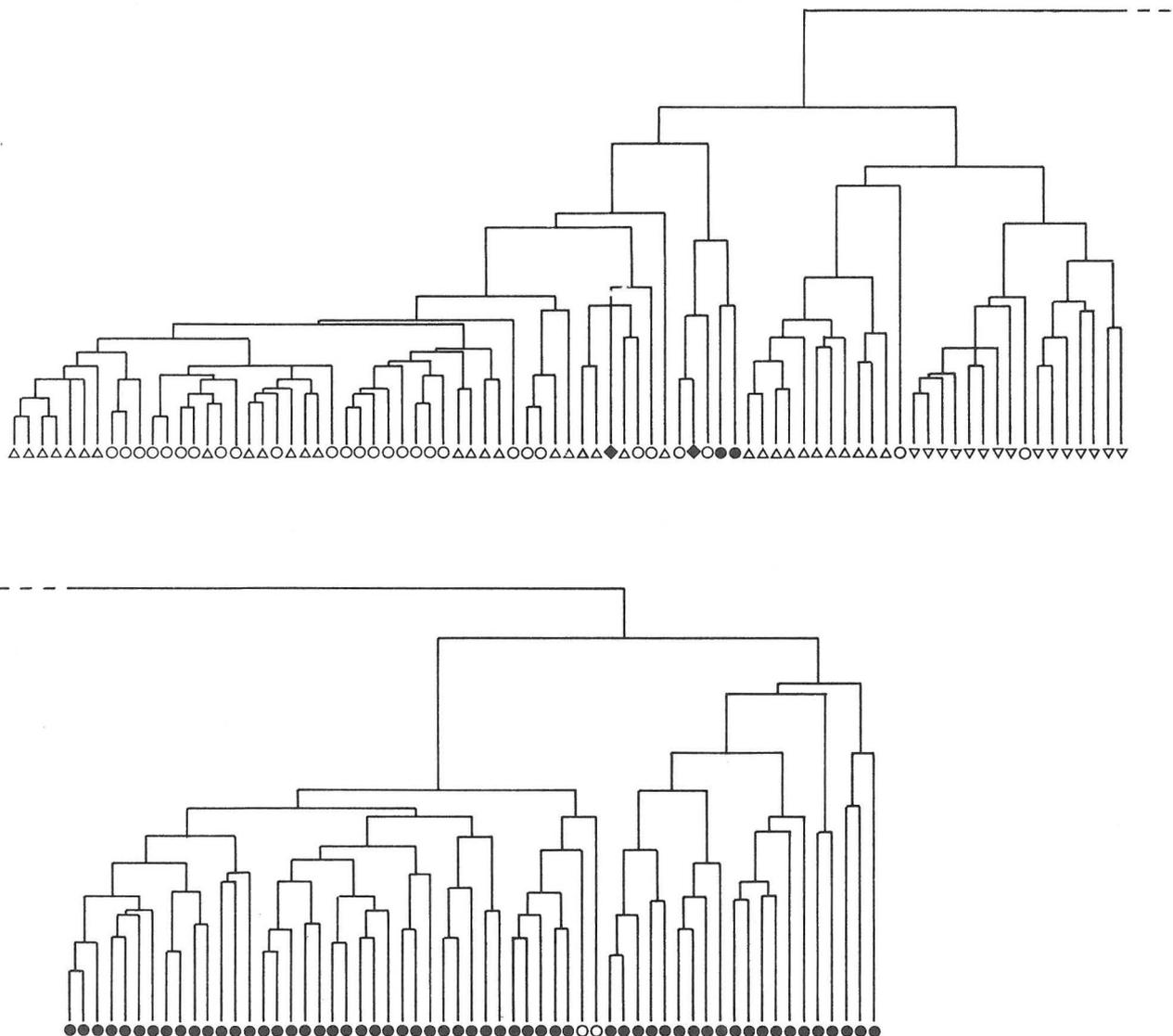


Figure 1 : Dendrogramme de classification par analyse de grappes des exemplaires de sigillées claires B provenant de divers sites de consommation, des exemplaires de sigillées provenant des ateliers de la Muette et de Loyasse à Lyon et des exemplaires d'imitation de sigillées provenant de l'atelier de St-Romain-en-Gal.

- △ Sigillées de la Muette      ▽ Sigillées de Loyasse
- Imitations de sigillées de Saint-Romain-en-Gal
- Sigillées claires B et médaillons d'applique
- ◆ Moules de médaillons d'applique

affinité moyenne non pondérée sur variables centrées réduites relatives au rapport à l'alumine des 14 constituants chimiques suivants : K, Rb, Mg, Sr, Ba, Mn, Ni, Zn, Cr, Fe, Ti, Zr, Ce, V. L'utilisation de ces rapports de concentration permet de minimiser les effets dus aux fluctuations de la silice et de la chaux particulièrement importantes ici.

Le dendrogramme obtenu (Fig. 2) permet de mettre en évidence 3 ensembles:

- Dans l'ensemble A se classent les exemplaires de l'atelier de Saint-Peray ainsi que 8 exemplaires provenant de sites de consommation.
- Dans l'ensemble B se classent les exemplaires de l'atelier de Saint-Julien-de-Peyrolas et 5 exemplaires provenant de sites de consommation, ainsi que 2 exemplaires provenant de sites de consommation, ainsi que 2 exemplaires provenant de l'atelier de Saint-Peray (mais sans doute mal classés, d'après leur composition, par suite de la trop petite taille des groupes).
- Dans l'ensemble C se classent les exemplaires appartenant au groupe de FELIX provenant de divers sites de consommation.

Les résultats de l'analyse de grappes ne permettent pas à eux seuls d'attribuer une origine aux quelques exemplaires provenant de sites de consommation qui ont pu être réanalysés jusqu'à présent (à 20 constituants chimiques). Toutefois, les ressemblances observées (ensemble A), associées aux données archéologiques, ne semblent laisser aucun doute sur l'origine d'une partie au moins des sigillées claires B.

L'atelier de Saint-Peray a certainement produit une partie notable des sigillées claires B. On peut déjà dire qu'il ne s'agit pas de l'atelier de FELIX (groupe C). Il restera à déterminer, en multipliant les analyses sur les sites de consommation, quelle est exactement son importance et si d'autres ateliers peuvent avoir été d'une importance comparable.

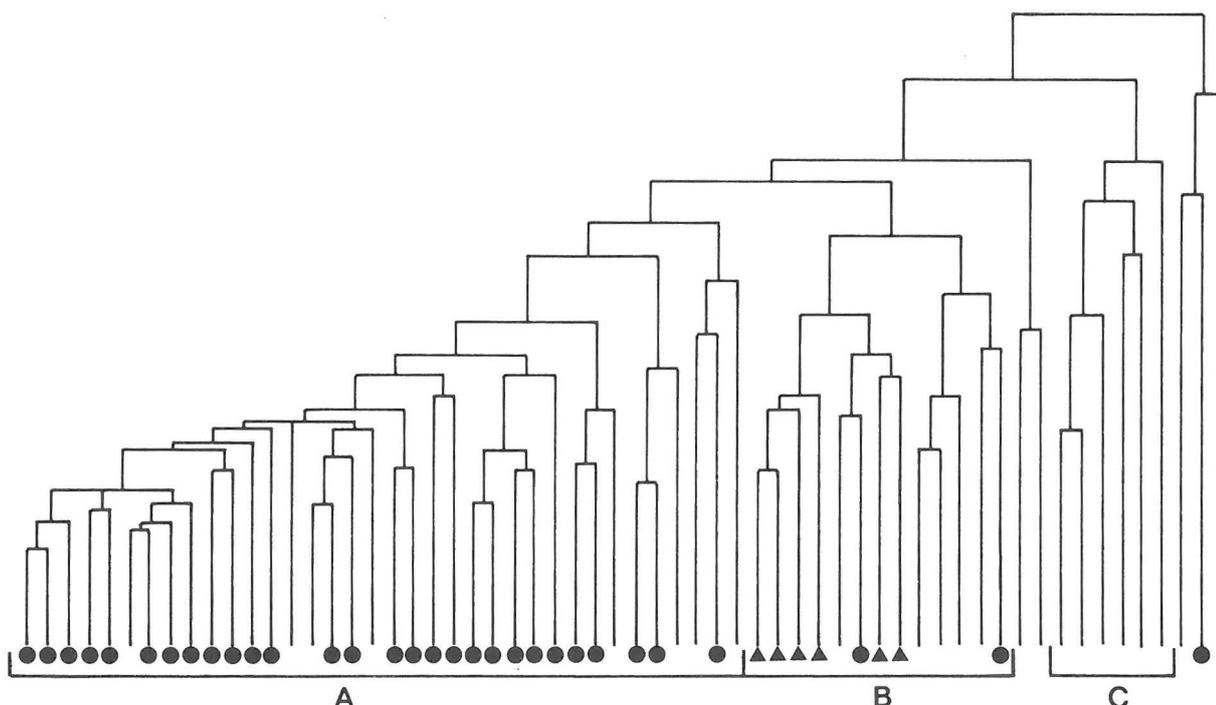


Figure 2 : Dendrogramme de classification par analyse de grappes des exemplaires de sigillées claires B provenant des ateliers de St-Peray et de St-Julien-de-Peyrolas ainsi que d'exemplaires provenant de divers sites de consommation.

● Atelier de St-Peray      ▲ Atelier de St-Julien-de-Peyrolas  
 Sans symbole : exemplaires provenant de divers sites de consommation.

L'atelier de Saint-Julien-de-Peyrolas n'a encore été que très peu étudié au laboratoire. On notera simplement que certaines sigillées claires tardives présentent des affinités de composition avec les productions de cet atelier. Il n'est pas exclu que des recherches ultérieures confirment qu'on se trouve là en présence de l'un des ateliers qui ont produit de la sigillée claire B tardive dont on avait déjà noté les particularités de composition faisant penser à des origines différentes de celles de la B des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles.

\*

## ANNEXE

### Caractéristiques chimiques de l'atelier de Saint-Peray

#### Eléments majeurs

n=26	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	MgO	CaO	MnO	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	SiO <sub>2</sub>	TiO <sub>2</sub>	P <sub>2</sub> O <sub>4</sub>
m	0.73	3.0	2.0	8.6	.099	17.5	6.2	60.9	0.79	0.54
s	0.07	0.2	0.2	1.7	.017	0.8	0.4	1.9	0.03	0.45

#### Eléments traces

n=26	Rb	Sr	Ba	Zn	La	Cr	Zr	Ce	V
m	.0166	.0278	.0687	.0157	.0051	.0105	.0203	.0095	.0104
s	.0012	.0033	.0082	.0028	.0012	.0006	.0016	.0007	.0011

\* \*  
\*

#### NOTES

(\*) Laboratoire de Céramologie, URA 3, 7 rue Raulin, 69365 LYON CEDEX 7.

- (1) Voir à ce propos : A.DESBAT et M.PICON, "Sigillée claire B et "luisante" : classification et provenance", dans *Figlina* 7, 1986, p. 5-17.
- (2) Atelier découvert fortuitement dont le matériel a été remis à M. DAL-PRA, Conservateur du musée de Soyons, que nous remercions de nous avoir confié des échantillons pour analyses.
- (3) Voir communication de Monsieur GOURY dans le même volume.
- (4) A.CANAL, S.TOURRENC : "Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal", dans *Figlina*, 4, 1979, p. 85-94.
- (5) Les études précédentes avaient permis de mettre en évidence 3 groupes de composition qui se réduisent ici à 2 par suite des conditions d'obtention de la grappe.

\* \*  
\*